



Union Sportive Valenciennes Athlétisme

# ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR

*Obligatoire pour la prise de licence au club de l'USVA pour la saison 2019-2020*

Je soussigné ..... désire prendre une licence au club de l'Union Sportive Valenciennes Athlétisme pour la saison 2019-2020.

Je fournis :

- mon formulaire de prise de licence ou de renouvellement ;
- mon chèque de cotisation ;
- mon certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ;
- mon chèque de caution (sauf pour les catégories Eveil Athlé et Poussin).

Je reconnais :

- avoir pris connaissance du règlement et m'engager à le respecter ;
- avoir pris connaissance des conditions d'encaissement de la caution stipulées dans le règlement. En cas de non respect des conditions, et après rencontre avec un membre du comité directeur, la décision sera alors prise d'encaisser ou non votre chèque de caution.

Rappel des principales conditions (le détail est disponible dans le règlement) :

- Être classé (participer à au moins 2 compétitions officielles) ;
- Prévenir l'entraîneur responsable de ses participations aux compétitions ;
- Être à jour de ses règlements ;
- Porter le maillot du club pour les compétitions dont l'inscription est payée par le club.

Date :

Signature du demandeur de licence (et de son représentant légal pour les mineurs) :